

CS
86^e

rapport annuel

1972 - 73

L'année des transports

La Chambre s'était proposé, au début de l'année 72-73, de porter une attention spéciale au problème des transports dans la région métropolitaine. Deux éléments de la vie économique de la métropole avaient déterminé ce choix: 1) l'affaiblissement relatif du port; 2) la construction de l'aéroport Mirabel.

Consciente du fait que, dès son origine, le développement de Montréal avait été lié à sa fonction de port d'entrée du Canada et du nord-est américain, la Chambre voyait la nécessité d'éveiller l'attention du public et des pouvoirs politiques sur l'importance de conserver à Montréal un réseau moderne de transports capable d'être un facteur de localisation industrielle.

Tout au long de l'exercice 72-73, la Chambre n'a manqué aucune occasion de mettre en lumière les divers aspects de ce problème, et elle a constaté avec satisfaction que, à partir de la seconde moitié de l'année, elle n'était pas seule à s'en préoccuper. Les hommes politiques et les mass média ont multiplié les documents et les déclarations sur la situation du port de Montréal, sur l'importance de l'aéroport Mirabel, sur le développement planifié du réseau d'autoroutes et sur les transports en commun.



la chambre de commerce
du district de montréal

La Maison du Commerce - 6^e étage
1080 côte du Beaver Hall/Montréal 1/ (514) 866-2861

La Chambre de commerce du district de Montréal, fondée en 1886 et incorporée en vertu du chapitre 88 de la loi 58-59 Victoria, est depuis le huit novembre 1967, constituée par lettres patentes en corporation sous la régime de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

"La Chambre de commerce du district de Montréal a pour but de contribuer à l'essor économique et à la prospérité du milieu dans le respect des valeurs humaines et sociales de la communauté."

"La Chambre centre son activité sur le développement et l'éducation économiques des citoyens du milieu métropolitain, ceux de langue française en particulier. De plus, à cause de sa position au sein de la communauté, elle s'intéresse aussi à des questions économiques et sociales de plus grande envergure. Elle touche donc au développement des intérêts de toute la collectivité québécoise dont Montréal constitue le noyau essentiel. Par son action communautaire, la Chambre contribue au progrès de tous les Canadiens, qu'ils soient membres ou non de la Chambre."

Le congrès 1973 de la Chambre, présidé par monsieur Roger Carbonneau, dont le thème était "Transports 78: instrument de prospérité", a été le couronnement de cet ensemble d'activités. A cette occasion, une trentaine de spécialistes et de praticiens de ce domaine ont fait part aux congressistes des projets privés et publics qui seront réalisés dans la région de Montréal d'ici 5 ans.

Une prise de conscience

Aussi bien dans les milieux gouvernementaux que dans l'entreprise privée, on est maintenant conscient qu'il est vital, pour la région de Montréal, de se donner un réseau de transport moderne, cohérent, rapide et souple pour les biens et pour les personnes, réseau dans lequel tous les modes seraient utilisés et intercommuniants. Plus d'une fois on a répété que, d'une part, l'ancien dynamisme de Montréal était lié à sa fonction de capitale des transports et de port d'entrée du Canada et que, d'autre part, Montréal ne peut pas perdre cette position sans risquer de compromettre dangereusement son dynamisme économique.

La coordination est nécessaire

Un autre thème qui a été repris plus d'une fois, c'est la nécessité d'asseoir à une même table tous les responsables des transports: gouvernements fédéral et provincial, administration municipale, entreprises d'Etat et entreprises privées. A cela se sont ajoutées au cours du congrès des déclarations d'intention on ne peut plus prometteuses, de la part des représentants de tous les organismes, de travailler ensemble. La tâche ne sera pas facile: il n'existe pas un organisme qui ait traditionnellement exercé un leadership en ce domaine. Ce leadership est à inventer.

Dans cet esprit, la Chambre a mis sur pied, en septembre 1972, le Centre de coordination des transports pour la région de Montréal (CECOTREM) dont le conseil d'administration est présidé par monsieur Jean-Louis Gervais, le délégué de la Chambre à CECOTREM.

L'année 1972-73 aura été une année de prise de conscience de l'importance des transports dans le développement de la région de Montréal. L'année 1973-74 devra être celle des décisions et de l'action.

La marine marchande

A l'occasion de l'étude du bill C-157 - loi sur la marine marchande canadienne - la Chambre a répété qu'elle favorisait une marine marchande canadienne et que le cabotage devrait être réservé aux navires dont la propriété est à 75% canadienne. Une lettre au ministre fédéral des transports à ce sujet a été rendue publique au mois de juin 1973.

Les ports du St-Laurent

Le 9 mai, une lettre a été envoyée à l'honorable Robert Bourassa, premier ministre de la province de Québec, l'incitant à préparer deux dossiers, le premier sur le contexte économique créé par l'affaiblissement du port de Montréal, le second sur les qualités vendables et les avantages relatifs des ports du St-Laurent.

Mirabel

Il y a eu une session d'information sur le nouvel aéroport de Mirabel, le 29 mars 1973.

Sur la scène internationale

Lors du congrès de la Chambre de commerce internationale à Rio de Janeiro (Brésil), le président de la Chambre, monsieur Bernard Côté a présenté les vues de la Chambre sur les transports en milieu urbain à partir de l'analyse de l'expérience de Montréal.

L'année du financement

Les revenus de la Chambre provenant des membres sont à peu près les mêmes depuis cinq ans. Pourtant les coûts sont croissants et les besoins, plus grands. Il était aussi vital que les revenus augmentent de façon sensible, ce à quoi la Chambre s'est appliquée en exploitant deux sources de revenus.

- L'opération \$63,500, dont l'objectif était de rembourser le solde de l'emprunt effectué en 1967 pour l'achat de 50% du terrain sur lequel est construite la Maison du Commerce. Après trois semaines de promotion et une journée pour la cueillette des fonds, avec le concours d'une centaine de volontaires, on a recueilli \$96,880. Le comité était présidé par monsieur Guy Desmarais, assisté de messieurs Raymond Lemay et Louis Larocque.

En dépassant ainsi l'objectif fixé, les membres de la Chambre ont témoigné de la confiance qu'ils font à leur association. Le succès de cette campagne permet à la Chambre d'augmenter ses recettes nettes de \$30,000 par an, soit le loyer payé à la Chambre par le bailleur emphytéotique pour l'utilisation du terrain de la Maison du Commerce.

- Le sociétariat. La Chambre a retenu les services d'un directeur du sociétariat au début du mois d'octobre 1972.

Les membres de la Chambre (les revenus provenant des membres)

	31 mai 1973	31 mai 1972
Membres individuels	1,104 (\$55,175)	1,140 (\$57,000)
Délegués des sociétés	2,772 (\$138,605)	2,673 (\$133,655)
	3,876 (\$193,780)	2,673 (\$190,655)
Sociétés adhérentes	727	695

Recherche et développement

Le projet de code des loyers

En plus de la session d'information qui eut lieu le 8 septembre 1972, la Chambre, conjointement avec une douzaine d'associations, a présenté un mémoire devant la commission parlementaire de la Justice le 17 octobre 1972. La Chambre s'est opposée au code des loyers tel qu'il avait été proposé. Par contre, elle proposait au gouvernement:

- d'implanter sans retard une loi de l'urbanisme,
- d'imposer aux gouvernements locaux de planifier leurs dépenses capitales et leurs besoins budgétaires,
- d'adopter un code provincial du bâtiment,
- d'adopter une formule de bail standard, obligatoire pour divers types de logement,
- d'entreprendre une étude socio-économique complète sur la situation du logement au Québec. Une telle étude permettrait d'identifier les besoins réels de la population et de définir une législation qui leur correspondrait; elle déterminerait les formes souhaitables d'interventions de l'Etat sur un marché qui détermine pour une bonne part les conditions économiques générales d'un pays.

L'avenir de la CUM

La Chambre a, de façon constante et cohérente, favorisé le principe de la communauté urbaine. Mais elle avait dénoncé la rapidité et le manque de consultation qui avaient caractérisé l'adoption de la loi de la CUM en décembre 1969. Elle est bien loin d'accepter que n'importe quelle forme de vie municipale soit imposée par la CUM ou le ministère des Affaires municipales.

Au mois de janvier 1973, la Chambre s'est prononcée à deux reprises, tout d'abord sur les budgets imposés par les mécanismes de la loi, en signalant qu'ils échappent en partie au contrôle démocratique, et ensuite sur l'administration de la police de la CUM. Cette dernière prise de position portait sur trois points majeurs:

- la "responsabilité ultime" du gouvernement du Québec en matière de sécurité publique ne justifie pas le ministère de la Justice d'agir comme s'il était le seul et l'unique responsable de la police de la CUM;
- c'est un régime inacceptable en démocratie qui fait, aux municipalités de l'île, l'obligation de financer les services de police, alors qu'il attribue les fonctions de direction et de contrôle au ministre de la Justice;
- le gouvernement fédéral doit accorder, aux provinces qui assument leurs responsabilités en matière de sécurité publique, un allègement fiscal proportionné aux dépenses fédérales pour le maintien de la sécurité publique dans les autres provinces.

Parmi les autres gestes de la Chambre concernant l'avenir de la CUM, notons les suivants:

- Rencontre du Conseil d'administration avec monsieur Lawrence Hanigan pour évaluer les problèmes et l'avenir de la CUM.
- Rencontre avec monsieur Jean-Guy Caron, directeur de l'Office d'expansion économique de la CUM, pour étudier l'avenir de cet office et les modes de collaboration de la Chambre.
- Présidence, par le directeur général, du Comité des structures administratives de la CUM, chargé de remettre au Comité Hanigan ses recommandations sur les modèles d'organisation, de représentation et de structures de la CUM, de

proposer des découpages territoriaux selon ces modèles, d'étudier la possibilité de modifier les limites du territoire de la CUM et d'étendre le champ de certaines compétences. Ce Comité a remis son rapport à la fin du mois de mars 1973 et le Comité Hanigan a rendu le sien public le 5 juin 1973.

Le COJO

La Chambre a toujours appuyé la tenue des Jeux Olympiques à Montréal. Elle a rencontré à plusieurs reprises son excellence monsieur Roger Rousseau, de même que ses principaux lieutenants. Monsieur Rousseau a prononcé une conférence aux membres de la Chambre dans le cadre des déjeuners-causerie et Lord Killanin, président du CIO de même que le maire de Montréal, monsieur Jean Drapeau, prirent place à la table d'honneur. Les délégués de la Chambre et du Montreal Board of Trade à Munich préparèrent leur propre budget pour les Jeux de 1976 ce qui autorisa la Chambre à faire les pressions qui aboutirent à la publi-

cation du budget officiel du COJO avant la réunion de ce dernier avec le CIO à Lausanne. Le comité, qui a été formé conjointement avec le Montreal Board of Trade, est présidé par monsieur Jean Tétreault.

Un Institut québécois d'études fiscales

Le comité, présidé par Me Maurice Paquin, a travaillé de concert avec l'Université de Sherbrooke à définir les besoins des "fiscalistes" québécois de se donner un organisme de rencontres et d'études. Le comité a rencontré les autorités de l'université, au mois de décembre, puis le sous-ministre du Revenu, au mois de mai. Il a préparé un plan d'action pour 1973-1974.

Les relations de travail à l'Hydro

La Chambre a recommandé une réforme du Code du travail qui devra prévoir le recours à un conseil d'arbitrage, dont la sentence sera exécutoi-

Les administrateurs en 1972-1973

Le bureau de direction

Le président de la Chambre
M. Bernard G. Côté, président
Les Placements Oméga Ltée

Le premier vice-président
M. Roger Carbonneau
Vice-président - Personnel
et Relations industrielles
Johnson & Johnson Limitée

Le trésorier
M. Paul Dumas, C.L.U.
Président
L'Excellence, Cie d'Ass.-Vie

Le président du Conseil
M. Jean DesRosiers, c.a.
Président
Armand DesRosiers Inc.

Le deuxième vice-président
M. L. Jérôme Carrière, c.a.
Clarkson, Gordon & Cie

Le secrétaire
M. Claude Frenette, avocat
Vice-président
Power Corporation of Canada Ltd



Bernard G. Côté

Le conseil d'administration

M. Roger Bisson, A.V.A.
Courtier d'assurances
Roger Bisson & Associés Inc.

M. Jean Boulanger
Directeur général
Banque Canadienne Nationale

M. Edgar Charbonneau
Bijoutier

M. Charles de Jocas
Vice-président, Division du Québec
La Banque de Montréal

R.P. Marcel de la Sablonnière, s.j.
Directeur général
Centre de Loisirs Immaculée-
Conception

M. Jean Gagnon, président
Société Financière
Internationale Ltée

M. Claude Gareau, président
John Holt Stethem -
Claude Gareau Ltée

M. Yves Guérard, F.S.A., F.I.C.A.
Actuaire conseil
Lemay, Pouliot, Guérard &
Associés Inc.

M. Gaudiose Hamelin, président
Union Régionale de Montréal
des Caisses Populaires
Desjardins

M. Denis F. Kindellan
Directeur général
Imperial Oil Limited

Mme Huguette Laporte
Coordonnatrice aux promotions
La Brasserie Molson du Québec Ltée

M. Guy H. Laurin
Sous-directeur général
Région de l'Est
The Steel Company of
Canada Limited

M. Bernard Lavigreur
Président
Ecole Polytechnique

M. Adolphe Leduc
Directeur régional
Développement commercial
The T. Eaton Co. Ltd of Montreal

M. Maurice Macé, ingénieur
Directeur de la mise en marché
Compagnie Northern Electric
Dist. Ltée

M. Gilles Mercure
Directeur général adjoint
La Banque Provinciale du Canada

M. Paul Noiseux, c.a.
Noiseux, Lyonnais, Gascon & Ass.

M. René Sauvé
Secrétaire - trésorier
Sauvé Frères (1957) Limitée

M. Jean Tétreault, ingénieur
Lalande, Tétreault & Associés

M. Jack Tietolman
Président
Poste CKVL Ltée

Délégués de la Jeune Chambre de Montréal Inc.

M. Armand Lefebvre M. André Perreault

Directeur général
Pierre Shoener

Le Secrétariat de la Chambre comptait, en 1972-1973, 26 employés permanents.

re, pour régler les conflits dans les secteurs où une grève mettrait en péril directement la santé ou la sécurité publiques. L'élargissement des attributions du Tribunal du Travail et la formation d'un secrétariat permanent dépendant de ce Tribunal permettront de mettre en place des mécanismes susceptibles d'éviter les impasses.

La réorganisation scolaire de l'île de Montréal

La Chambre a exprimé son accord sur trois points:

- La création d'un Conseil scolaire de l'île de Montréal nanti de pouvoirs suffisants pour assurer une répartition équitable du fardeau fiscal et pour offrir des services scolaires en fonction des besoins plutôt que de la capacité financière;

- La démarche empirique du ministère de l'Éducation qui confie au milieu lui-même la tâche de soumettre au ministre de l'Éducation, d'ici 1975, un plan de restructuration scolaire de l'île, au lieu de chercher, comme dans les projets précédents, à imposer tout d'un coup et d'en haut une nouvelle organisation scolaire;

- Le fait que chaque commission scolaire de l'île de Montréal, à l'exception de ce qui regarde ses relations avec le Conseil scolaire métropolitain, est enfin soumise aux mêmes lois que les autres commissions scolaires du Québec. L'une des conséquences les plus heureuses du projet de loi 71 sera d'instaurer à Montréal, comme ailleurs au Québec, le suffrage universel pour le choix des commissaires d'école.

La loi de l'expropriation

L'année 1972-73 fut l'aboutissement d'une longue démarche de la Chambre pour une refonte des lois de l'expropriation au Québec. En 1965, par un mémoire au gouvernement et par un colloque public, la Chambre avait provoqué la création d'une commission provinciale d'étude sur l'expropriation, commission avec laquelle la Chambre a travaillé en étroite collaboration. L'an dernier, le ministre des Transports a présenté un projet de loi (no 88) bâti à partir d'un des principes importants que la Chambre prônait: une seule loi de l'expropriation pour tout le Québec et s'appliquant à tous les expropriants. Le projet 88, cependant, prévoyait deux exceptions majeures à ce principe pour la ville de Montréal et pour le ministère de la Voirie.

Un comité ad hoc, où l'on retrouvait notamment Me Marcel Bélanger, Me Gilles Fafard et monsieur Robert Panet-Raymond, a préparé un nouveau mémoire à ce sujet et a témoigné devant la commission parlementaire de la Voirie au début de février. Le Québec a maintenant une loi générale de l'expropriation.

Les publications

Comme par les années passées, la Chambre a publié, toutes les deux semaines, COMMERCE MONTREAL, son bulletin officiel distribué à ses membres et aux media d'information.

En 1899, la Chambre fondait la REVUE COMMERCE, devenue en 1954 une publication autonome, ayant son propre conseil d'administration et son propre personnel. Au 31 mai 1973, la revue comptait, selon le rapport soumis à l'ABC, 26,953 abonnés. Les enquêtes ont de plus démontré qu'elle atteignait environ 60,000 lecteurs. Le président du Conseil d'administration de la revue Commerce, depuis le premier juin 1973, est monsieur Dan V. Pleshoyano. Il a succédé à monsieur Rolland-R. Pouliot, c.a., qui a servi la revue pendant sept années, dont cinq à titre de président.

Les manifestations publiques en 1972-73

	Nombre de participants	
Le congrès annuel (*)		198
La réception du Nouvel An (*)		1,300
Les 24 déjeuners-causerie		4,320
Les stages de perfectionnement (*)		
- Les techniques de la vente (2 sessions)	72	
- L'informatique	11	
- La planification de l'entreprise	21	
- La sélection du personnel (2 sessions)	58	
- La gestion des dossiers (2 sessions)	69	
- Leadership et communications (2 sessions)	74	
- Le marketing (2 sessions)	55	
- Séminaire sur le financement de l'entreprise	46	
	416	416
Les journées d'étude et sessions d'information (*)		
- Le code des loyers	160	
- Mirabel 75	478	
- Les avantages sociaux	83	
- Le rapport Gendron	158	
- La semaine de 4 jours	91	
- Symposium sur le marketing	308	
	1,078	1,078
Les stages spéciaux (**)		
- La gestion des dossiers (Ministère de l'Éducation)	32	
- La gestion des dossiers (Université de Sherbrooke)	30	
- Leadership et communications (CEGEP de Sherbrooke)	30	
- Correspondance commerciale (CEGEP de Sherbrooke)	20	
	112	112
Les visites industrielles (*)		
- Le Cellier Saint-Bernard	45	
- La maison Radio-Canada	80	
- Claude Néon, compagnie publicitaire	40	
- United Aircraft	38	
- Le Vieux Montréal	70	
	273	273
Le tournoi de golf		170
		7,867

(*) Le congrès de la Chambre fut présidé par M. Roger Carbonneau; la réception du Nouvel An, par M. Gérard Clerck; l'équipe pédagogique des stages de perfectionnement, par M. Claude Parant; le comité "visites et voyages", par M. Frank Léveillée; et le comité "sports et divertissements", par M. Gilles Boyer.

(**) Ces stages, organisés par la Chambre en fonction des besoins exprimés par les entreprises, sont offerts sur les lieux du travail.

Les Editions Commerce, une autre filiale de la Chambre, ont ajouté un autre titre à leurs sept publications antérieures. En effet, en collaboration avec le Centre éducatif et culturel Inc., les Editions Commerce publiaient, à l'automne 1972, un volume de plus de 800 pages intitulé "Le Marketing". L'ensemble des ouvrages co-édités par les Editions Commerce ont atteint plus de 25,000 exemplaires vendus.

En collaboration avec d'autres organismes, la Chambre a édité les résultats d'enquêtes sur les conditions de travail et les salaires des employés payés à l'heure et des employés de bureau, sur les allocations aux vendeurs pour les dépenses d'automobile, sur les pratiques des entreprises au sujet des vacances et des jours fériés. Dans le cadre de COMMERCE MONTREAL, elle a édité le "Répertoire d'associations, édition 1973", regroupant le nom et l'adresse de 446 associations ou clubs de services de tout genre, ainsi que les noms des présidents et des secrétaires de ces associations. Enfin, la Chambre a édité, pour la deuxième année, "L'annuaire des membres", accompagné du "Guide de l'acheteur".

Les nouveaux règlements généraux

La Chambre a terminé la révision complète de ses règlements généraux qui furent adoptés en assemblée générale le 8 mai 1973. Parmi les modifications apportées, deux méritent d'être signalées d'une façon particulière, car elles témoignent d'un souci d'accorder aux membres une plus grande participation aux affaires de la Chambre:

- le nombre des membres du Bureau de direction a été porté de six à neuf;
- parmi les six membres du comité des candidatures trois sont choisis par l'assemblée générale du mois de février, hors des cadres du conseil. Auparavant les membres n'étaient que deux membres sur six au comité des candidatures;
- signalons également que dans la procédure de mise en candidature les membres qui veulent soit proposer des candidats aux postes du Bureau de direction, du Conseil d'administra-

tion et du Conseil d'arbitrage, soit évaluer les candidatures proposées par le comité, ont 6 semaines pour le faire, au lieu de 2 comme c'était le cas auparavant.

Les membres désireux d'obtenir les règlements peuvent le faire en s'adressant directement au Secrétariat de la Chambre (866-2861, Lyse Richard).

Le service des renseignements

	1972-73	1971-72
Assistance accordée		
- aux visiteurs	545	577
- par lettres	10,553	10,123
- par téléphone	5,119	4,433
	16,217	15,133
Documents reçus	7,342	10,056

o Les sujets qui ont fait l'objet du plus grand nombre de requêtes sont, par ordre décroissant d'importance: le tourisme, le mouvement Chambre de commerce, les pratiques et tendances concernant les fêtes légales, les associations et le répertoire, le gouvernement et les ministères, le commerce extérieur, les lois (projets, taxes, impôts) et enfin des statistiques diverses.

o Au cours de l'exercice, la Chambre a conclu une entente avec le Service de l'analyse de l'information technologique (SAIT), organisme du Centre de Recherche industrielle du Québec (CRIQ), entente qui lui permettra d'offrir à ses membres et à toute entreprise de la région métropolitaine un service plus complet de renseignements. Le nouveau secteur touché par l'entente est celui de l'information technologique: état des recherches, brevets, instruments de production, produits et producteurs, fournisseurs, bibliographies.

Les déjeuners-causerie en 1972-73

Le conseil des déjeuners-causerie hebdomadaires: Le comité des conférenciers fut présidé par M. Paul Dell'Aniello; le comité général de réception, par M. Emery Doré; et le comité d'accueil, par M. Arthur de Palma.

Les conférenciers

Jean COURNOYER
Ministre du Travail

Françoise LAPORTE, juge
Cour de la Citoyenneté Canadienne

Claude RYAN et Vincent PRINCE
Editorialistes

Roger ROUSSEAU
Commissaire général des Jeux
Olympiques 1976

Pierre DES MARAIS 11
Maire d'Outremont

Jean RICHER
Vice-président CN

Robert STANFIELD
Chef du Parti Conservateur

Robert DEMERS, président
Commission des Valeurs Mobilières

Rodrigue J. BILODEAU, président
Honeywell Limitée

Roland GIGUERE, président
Télé-Métropole Corporation

Marc LALONDE
Ministre de la Santé Nationale et
du Bien-Etre Social

Roger GAUDRY, recteur
Université de Montréal

Charles CLICHE
Coordonnateur de l'Unité spéciale
d'enquête sur le crime organisé

Jacques COURTOIS, président
Club de Hockey Canadien

Michel BELANGER, président
Bourse de Montréal et Bourse
canadienne

René LEVESQUE, président
Le Parti québécois

Charles PERREAULT, président
Conseil du Patronat

Alastair GILLESPIE
Ministre fédéral de l'Industrie et
du Commerce

Paul-Emile DALPE, président
La Centrale des Syndicats
Démocratiques

Yvon DUPUIS
Chef du Ralliement Créditiste du
Québec

Guy ST-PIERRE
Ministre provincial de l'Industrie
et du Commerce

Sean MURPHY, président
Misée des Beaux Arts de Montréal

Jean DE GRANDPRE, président
Bell Canada

les états financiers

au 31 mai 1973

BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

comptables agréés — chartered accountants

François J. Bastien, C.A.
Roland Barrière, C.A.
Georges Borduas, C.A.

Yvon Normandin, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
J. Guy Beaulac, C.A.
J. Marcel Daoust, C.A.

ÉDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué.
Téléphone (514) 844-4445

Le rapport des vérificateurs

Aux membres

La Chambre de Commerce du District de Montréal

Nous avons examiné le bilan de LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL au 31 mai 1973 ainsi que les états du surplus d'exploitation, du surplus des campagnes d'investissement, de revenus et dépenses et de provenance et affectation des fonds de l'exercice de onze mois terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances, sauf que notre examen des cotisations et souscriptions n'a porté que sur les montants enregistrés aux livres.

A notre avis, sous réserve de la limite exprimée au paragraphe précédent, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Chambre, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Chambre au 31 mai 1973 ainsi que le résultat des opérations et la provenance et l'affectation des fonds de l'exercice de onze mois terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Bastien, Normandin, Barrière & Associés
Comptables agréés

Montréal,
le 26 juillet 1973

Affiliation — BASTIEN, MÉNARD, NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS, C.A.

Montréal, Ottawa, Hull, Hawkesbury, Grand'mère, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
(Constituée selon la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes)

Bilan au 31 mai 1973

ACTIF		31 mai 1973	30 juin 1972
A COURT TERME			
Encaisse		\$ 8,229	\$ 6,536
Obligations à terme		70,000	70,000
Comptes à recevoir		30,174	10,578
Frais imputables aux prochains exercices		<u>5,421</u>	<u>5,778</u>
		113,824	92,892
PLACEMENTS (Note 3)		<u>1,776</u>	<u>1,602</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)			
Coût		650,309	650,022
Moins: Amortissement accumulé		<u>91,650</u>	<u>83,081</u>
		558,659	566,941
		<u>\$ 674,259</u>	<u>\$ 661,435</u>
PASSIF			
A COURT TERME			
Emprunt de banque garanti		\$ 5,000	\$ 10,000
Comptes à payer et frais courus		17,213	12,785
Cotisations perçues d'avance		<u>14,900</u>	<u>11,055</u>
		37,113	33,840
EMPRUNT DE BANQUE		<u>-</u>	<u>63,500</u>
AVOIR NET			
RESERVES			
Souscription - F.R.E.G.E.C.		8,348	8,399
Fonds de pension		5,000	5,000
Projets spéciaux		<u>-</u>	<u>9,000</u>
		13,348	22,399
SURPLUS			
Campagnes d'investissement		452,926	374,309
Exploitation		<u>170,872</u>	<u>167,387</u>
		623,798	541,696
POUR LE CONSEIL,		<u>\$ 674,259</u>	<u>\$ 661,435</u>

..... *Azard G. Gosselin* président
..... *Pierre Shomy* directeur général

Surplus d'exploitation

de l'exercice de onze mois terminé le 31 mai 1973

	1973 (11 mois)	1972 (12 mois)
SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	\$ 165,706	\$ 189,984
Redressement des exercices antérieurs:		
Récupération de primes de fonds de pension	<u>1,681</u>	<u>1,681</u>
Solde redressé	167,387	191,665
Portion de la réserve avancée à F.R.E.G.E.C.	51	1,601
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>3,434</u>	<u>(25,879)</u>
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 170,872</u>	<u>\$ 167,387</u>

Surplus des campagnes d'investissement

de l'exercice de onze mois terminé le 31 mai 1973

SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	\$ 374,309	\$ 360,799
Souscriptions de l'exercice (net)	<u>78,617</u>	<u>13,510</u>
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 452,926</u>	<u>\$ 374,309</u>

Revenus et dépenses

de l'exercice de onze mois terminé le 31 mai 1973

	1973 (11 mois)	1972 (12 mois)
REVENUS		
Administration	\$ 34,121	\$ 31,020
Sociétariat	194,530	205,330
Animation	88,823	42,501
Manifestations	49,324	32,339
Renseignements	2,003	779
Loyer du terrain, déduction faite des dépenses afférentes - 1973, \$ 1,500 - 1972, \$ 5,074	<u>28,500</u>	<u>24,926</u>
	397,301	336,895
DEPENSES		
Administration:		
Conseil et bureau	27,701	30,907
Secrétariat	112,780	98,986
Trésorerie	13,150	12,115
Recherche	52,088	42,869
Sociétariat	39,176	57,854
Animation	91,600	38,715
Manifestations	40,184	44,329
Renseignements	17,087	16,899
Perte sur disposition d'immobilisations	<u>101</u>	<u>-</u>
	393,867	342,674
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES AVANT POSTE EXTRAORDINAIRE	3,434	(5,779)
Poste extraordinaire (Note 6)	<u>-</u>	<u>(20,100)</u>
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u>\$ 3,434</u>	<u>\$(25,879)</u>

Provenance et affectation des fonds

de l'exercice de onze mois terminé le 31 mai 1973

	1973 (11 mois)	1972 (12 mois)
PROVENANCE		
Excédent des revenus sur les dépenses	\$ 3,434	\$ -
Ajouter - dépenses n'impliquant aucune sortie de fonds:		
Amortissement des immobilisations	8,662	9,402
Perte sur vente d'immobilisations	<u>100</u>	<u>-</u>
Fonds provenant des opérations	12,196	9,402
Souscriptions résultant des campagnes d'investissement	78,617	13,510
Poste extraordinaire	-	20,100
Produit de la vente d'immobilisations	<u>292</u>	<u>-</u>
	91,105	43,012
AFFECTATION		
Excédent des dépenses sur les revenus (1972: \$ 25,879 moins redressement de l'exercice antérieur \$ 1,681) -		24,198
Acquisition d'immobilisations	773	1,174
Avances à Les Editions Commerce	-	20,100
Avances à F.R.E.G.E.C.	51	1,512
Avances à C.O.F.I.M.E.	122	-
Diminution de la réserve pour projets spéciaux	9,000	-
Versements effectués sur emprunt de banque	<u>63,500</u>	<u>38,500</u>
	73,446	85,484
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT	17,659	(42,472)
FONDS DE ROULEMENT		
Au début de l'exercice	<u>59,052</u>	<u>101,524</u>
A la fin de l'exercice	<u>\$ 76,711</u>	<u>\$ 59,052</u>

Notes aux états financiers

Note 1 - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Pour fins de comparaison, certains chiffres des états financiers de l'année 1972 ont été reclassifiés.

Note 2 - EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de La Chambre de Commerce du District de Montréal a été modifié pour se terminer le 31 mai de chaque année au lieu du 30 juin.

Note 3 - PLACEMENTS

	31 mai 1973	30 juin 1972
Revue Commerce, valeur amortie	\$ 1	\$ 1
Avances Editions Commerce, valeur amortie	1	-
Avances à F.R.E.G.E.C.	1,652	1,601
Avances à C.O.F.I.M.E.	122	-
	<u>\$ 1,776</u>	<u>\$ 1,602</u>

La Revue Commerce et Les Editions Commerce sont deux entreprises entièrement contrôlées par la Chambre. Les états financiers de la Revue Commerce présentent les renseignements suivants:

	3 mois au 31 mai 1973	12 mois au 28 février 1973
Bénéfice net (perte)	\$ 5,731	\$(5,072)
Avoir net	\$ 70,963	\$ 65,232

Les états financiers des Editions Commerce présentent les renseignements suivants:

	5 mois au 31 mai 1973	12 mois au 31 décembre 1972
Bénéfice net (perte)	\$ 2,250	\$(10,976)
Déficit accumulé *	\$ 50,862	\$ 53,112

* Le déficit accumulé tient compte d'une dette à l'endroit de la Chambre de \$ 53,987 non encore rayée des livres que la Chambre a complètement amortie.

Note 4 - IMMOBILISATIONS

	31 mai 1973		30 juin 1972	
	Coût	Amortis- sement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain (Note 5)	\$ 520,041	\$ -	\$ 520,041	\$ 520,041
Mobilier et agencement	130,268	91,650	38,618	46,900
	<u>\$ 650,309</u>	<u>\$ 91,650</u>	<u>\$ 558,659</u>	<u>\$ 566,941</u>

L'amortissement sur le mobilier et agencement est calculé selon la méthode en ligne droite au taux de 10%.

Note 5 - BAIL EMPHYTEOTIQUE

Le 1er décembre 1967, la Chambre a versé un montant de \$ 519,969 pour l'acquisition d'une moitié indivise du terrain sur lequel est située la Maison du Commerce et de la moitié des droits comme locateur dans un bail emphytéotique.

Par ce bail emphytéotique, la Chambre et le Board of Trade ont loué le dit terrain à Arthree Corporation jusqu'au 30 avril 2047 au loyer de \$ 5,000 par mois jusqu'au 30 avril 2007 avec option pour la Chambre et le Board d'acheter en l'an 2007 la bâtisse à la valeur marchande à cette époque, à déduire le montant de \$ 1,000,000 pour le terrain. Si la Chambre et le Board n'exercent pas l'option, le loyer sera porté à \$ 5,451 par mois jusqu'à l'expiration du bail en l'an 2047.

L'option ci-haut mentionnée peut être exercée par la Chambre et le Board conjointement ou par l'un ou l'autre séparément.

En vertu de ce bail et pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2006, la Chambre occupe un espace de 6,000 pieds carrés au loyer annuel de \$ 1.

Note 6 - POSTE EXTRAORDINAIRE

	1973	1972
Provision pour perte éventuelle: Les Editions Commerce	\$ -	\$ 20,100

Note 7 - ENGAGEMENT

En vertu d'une entente avec un employé, La Chambre de Commerce du District de Montréal s'est engagée à lui verser un traitement de \$ 12,500 par année jusqu'au 31 janvier 1972 et, par la suite, une pension de \$ 10,000 par année sa vie durant avec stipulation qu'à son décès 60% des montants ci-haut seront payables à sa veuve si elle lui survit.

De plus, la Chambre s'est engagée à payer des pensions à deux autres de ses employés. En date du 31 mai 1973, l'engagement total de la Chambre en rapport avec ces pensions se chiffrait par \$ 9,458.



le service de renseignements de la Chambre de commerce de Montréal

UN TRAITEMENT PERSONNEL DE CHACUNE DE VOS QUESTIONS

La Chambre dispose de l'édition la plus récente des listes de manufacturiers et grossistes, des bottins et annuaires les plus divers, des projets de loi provincial et fédéral, des statistiques sociales et économiques. C'est comme si vous les possédiez vous-mêmes: vous pouvez les consulter sur place, par lettre ou par téléphone. Chacune de vos questions est traitée individuellement.

Par une entente avec le Service d'analyse de l'information technologique (organisme du Centre de recherche industrielle du Québec - CRIQ), la Chambre met à votre disposition les banques de données les plus modernes sur tous les aspects de la vie économique partout dans le monde: producteurs et fournisseurs, matières premières et produits manufacturés, équipements et état des recherches industrielles, publications et congrès, sous-traitance, etc...

Renseignements, Marie-Paule Durocher: (866-2861)

solutions 74



la chambre de commerce du district de montréal

La Maison du Commerce - 6e étage
1080 côte du Beaver Hall/Montréal 1

La Chambre de commerce du district de Montréal, fondée en 1886 et incorporée en vertu du chapitre 88 de la loi 58-59 Victoria, est depuis le huit novembre 1967, constituée par lettres patentes en corporation sous la régime de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

LE PROGRAMME DU 87e E

promotion économique

- Suite au rapport Gendron: placer le débat linguistique au niveau des réalités fondamentales: assurer pour tous l'égalité des chances dans la vie économique.
- Représentation de Montréal à l'étranger - réception des délégations étrangères - étude d'un mode de distribution des commandes industrielles dans nos entreprises (sous-traitance) - éducation économique.

affaires gouvernementales

- Rencontres avec les députés fédéraux et provinciaux de la région métropolitaine et avec les autorités municipales de la métropole pour faire valoir l'opinion des milieux d'affaires.
- Le rapport Hanigan sur l'avenir de la CUM et l'esquisse de plan directeur de la CUM: information, évaluation, prises de position.

transports

- Le transport en commun - définir la structure et le fonctionnement d'un organisme régional pour l'administration et le financement du transport en commun.
- Mirabel - l'accès au nouvel aéroport international de Montréal pour les personnes et pour les biens.
- Assurance-automobile - évaluation du rapport de la commission Gauvin (à paraître en décembre 1973).

jeux olympiques

- La tenue des Jeux à Montréal en 1976, c'est acquis, Reste à s'organiser pour que cette opération soit profitable pour la Métropole et pour le Canada: assistance au COJO, surveillance des budgets, recherche de solutions économiques réalistes.

rencontres périodiques - occasions d'affaires

- Les déjeuners-causerie: les mardis à partir du 23 octobre - la réception du nouvel an: sur le parquet de la Bourse, le 17 janvier - visites industrielles - golf.
- Le congrès 1974: au manoir Richelieu, du 6 au 8 juin

tourisme

- Réunion des agents touristiques de la Métropole en prévision de 1976.

"La Chambre de commerce du district de Montréal a pour but de contribuer à l'essor économique et à la prospérité du milieu dans le respect des valeurs humaines et sociales de la communauté."

"La Chambre centre son activité sur le développement et l'éducation économiques des citoyens du milieu métropolitain, ceux de langue française en par-

ticulier. De plus, à cause de sa position au sein de la communauté, elle s'intéresse aussi à des questions économiques et sociales de plus grande envergure. Elle touche donc au développement des intérêts de toute la collectivité québécoise dont Montréal constitue le noyau essentiel. Par son action communautaire, la Chambre contribue au progrès de tous les Canadiens, qu'ils soient membres ou non de la Chambre."

EXERCICE - 1973 - 1974

stages - colloques - information

- La baie James - le rapport Hanigan - le développement économique régional - le marketing - le financement de l'entreprise - la direction du personnel - les relations industrielles - la gestion des dossiers - la correspondance commerciale - la vente - et tout autre sujet commandé par l'actualité.
- Une innovation: des stages organisés sur les lieux du travail à partir des besoins particuliers d'une entreprise.

communications

- COMMERCE MONTREAL vous parvient chaque 15 jours: information générale, le calendrier des activités de la Chambre, ses positions, ses réalisations.
- Les publications: la revue COMMERCE, chaque mois - l'Annuaire des membres et le Guide de l'acheteur - le Répertoire des associations - les résultats d'enquêtes: sur les salaires, sur les conditions de travail, sur les pratiques des entreprises à propos des congés et des vacances, sur les allocations pour les dépenses d'automobile.

le réseau

- La Chambre de commerce de Montréal associe ses 4 000 membres aux 250 chambres au Québec, aux 700 chambres au Canada et au réseau international des Chambres de commerce. De plus, la Chambre vous représente sur les Conseils d'administration de l'Ecole des HEC et auprès du Bureau d'Ethique commerciale (BBB).

renseignements - consultations

- Composez 866-2861 et demandez: "Les renseignements". Vous obtiendrez une réponse à toutes vos questions: produits manufacturiers, fournisseurs, lois, services gouvernementaux, programmes d'aide, brevets, recherches industrielles, calendrier des congés, salaires et conditions de travail dans la Métropole, statistiques, bibliographie, etc...
- Une entente avec le Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ) permet à la Chambre d'offrir à ses membres une entrée sur les banques de données technologiques les plus modernes.

Les administrateurs 1973-1974



Président de la Chambre

M. Roger Carbonneau
Vice-président
Personnel et Relations industrielles
Johnson & Johnson Ltée

Le bureau de direction

Président du Conseil

M. Bernard G. Côté, président
Les Placements Oméga Ltée

Premier vice-président

M. Claude Frenette, avocat
Vice-président
Power Corporation of Canada Limited

Vice-présidents

M. Claude Gareau, président
John Holt Stethem-Claude Gareau Ltée

M. Denis F. Kindellan
Directeur général
Imperial Oil Limited

Trésorier

M. Charles de Jocas
Premier vice-président - Division
du Québec - La Banque de Montréal

Secrétaire

M. Edgar Charbonneau
Bijoutier

M. Adolphe Leduc, directeur régional
Développement commercial
The T. Eaton Co. Limited of Montreal

M. Jean Tétreault, ingénieur
Lalande, Tétreault & Associés

Le conseil d'administration

M. Camille Archambault
Vice-président exécutif
Association du Camionnage du
Québec Inc.

M. Jean-Pierre Chartrand
Vice-président, opérations
Le Groupe des Communicateurs du
Vieux Montréal Inc.

M. J.V. Raymond Cyr, vice-président
(Services administratifs de
l'exploitation) - R.E.
Bell Canada

R.P. Marcel de la Sablonnière, s.j.
Directeur général
Centre de Loisirs Immaculée-
Conception

M. Guy J. Desmarais, président
Chef de la direction
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée

M. Jean Gagnon, président
Société Financière Internationale
Ltée

M. Giovanni Giarrusso
Vice-président exécutif
Administration
Bourse de Montréal - Bourse
Canadienne

M. Yves Guérard, F.S.A.
Lemay, Pouliot, Guérard & Associés
Inc.

Mme Huguette Laporte
Coordonnatrice aux promotions
La Brasserie Molson du Québec Ltée

M. Guy H. Laurin
Sous-directeur général
Région de l'Est
The Steel Company of
Canada Limited

M. Maurice Macé, ingénieur
Directeur de la zone du Québec
La Cie de Distribution Northern

M. Gilles Mercure
Directeur général adjoint
La Banque Provinciale du Canada

M. Claude Racicot
Directeur général adjoint
La Banque Canadienne Nationale

M. Jeremy Reitman, avocat
Secrétaire
Reitman's Inc.

M. François Richard
Directeur général
Union Régionale de Montréal
des Caisses Populaires
Desjardins

M. René Sauvé
Secrétaire
Sauvé Frères (1957) Limitée

M. Jean-Paul Zigby, avocat
Desjardins, Ducharme, Desjardins,
Tellier, Zigby & Michaud

Le secrétariat

La Chambre de commerce de Montréal met à votre disposition une équipe de 26 personnes pour vous aider à trouver des solutions pratiques à vos problèmes. Un seul numéro de téléphone: 866-2861.

Le directeur général

Pierre SHOONER

Les directeurs généraux adjoints

Claude PAYETTE, administration
Jacques TREMBLAY, recherches et
animation

L'équipe

Pierre Boucher - stages, colloques,
sessions d'information

Pierre DORAIS - sociétariat
(membership)

Marie-Paule DUROCHER - statistiques,
renseignements, répertoires,
exportation, lois

Manon FOURNIER - congrès,
déjeuners-causerie, visites et
voyages, sports et
divertissements

Gaston GAGNON - atelier,
imprimerie, adressage

Joseph GILLAIN - immatriculation,
tenue à jour des listes des
membres

Gaston MALLETE - comptabilité

Andrée STE-MARIE - procès-verbaux,
affaires du Conseil et du
Bureau, secrétariat

Grégoire TREMBLAY - transport
promotion économique,
affaires municipales,
recherches